

**Décision du Président
Marché à procédure formalisée
Marché d'assurances
Lot N° 3 : Flotte automobile
EPT 2212
Titulaire : MMA IARD / CAP ET ASSOCIES**

2022 – D – n° 143

Le Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU le Code de la commande publique,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté N° 2022-A-810 du 16 juin 2022 portant délégation temporaire du Président à Mr ROUSSEL DEVAUX, Directeur Général des Services,

VU l'avis de la commission d'appels d'offres en date du 7 juillet 2022,

CONSIDERANT que le marché d'assurances – Lot N° 3: Flotte automobile a fait l'objet d'un appel d'offres ouvert,

CONSIDERANT l'offre du groupement composé de la société MMA IARD, mandataire, sise 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon à LE MANS CEDEX 9 (72030), et de la société CAP ET ASSOCIES,

D E C I D E

Article 1^{er}: De signer le marché d'assurances – Lot N° 3: Flotte automobile pour une prime provisionnelle de 77.581,00 € TTC (garantie de base + option GC1).

Article 2 : Le marché débutera à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 48 mois.

Article 3 : De charger le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Principale de Nogent sur Marne, comptable public de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

Article 4 : Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarneBois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Champigny sur Marne, le 25/07/2022

**Pour le Président absent et par délégation,
Le Directeur Général des Services**



François ROUSSEL-DEVAUX

La présente délibération publiée le

Est exécutoire à la date du

En application des articles L.5211-1 et L.2131-1 du
C.G.C.T.

Champigny-sur-Marne, le